



changement de statut+ expiration titre de séjour étudiant

Par **jissou28**, le 13/10/2011 à 12:33

Bonjour à toutes et à tous,
Mon titre de séjour étudiant expire le 31 octobre, ma soutenance est prévue le 30 novembre,
Je viens d'avoir une proposition de CDI en tant de consultante SIRH,
J'ai rendez vous la semaine prochaine à la préfecture, pourront t ils me prolonger ma carte de séjour jusqu'à fin décembre sachant que l'université m'a fourni une attestation de poursuite d'études
pourrai je commencer à travailler avec un CDD avec cette entreprise en attendant le changement de statut?
Je vous remercie toutes et tous d'avance pour vos réponses!

Par **Domil**, le 13/10/2011 à 13:13

uniquement si votre autorisation de travail en tant qu'étudiant est compatible avec les conditions de ce CDD

Par **jissou28**, le 13/10/2011 à 14:20

merci pour votre réponse Domil, le CDD comportera les mêmes missions que le CDI, c'est une solution en attendant mon changement de statut uniquement.

Par **Domil**, le 13/10/2011 à 14:21

<http://vosdroits.service-public.fr/F2713.xhtml>

Par **jissou28**, le 13/10/2011 à 14:36

si j'ai bien compris, je peux renouveler mon titre de séjour étudiant grâce au CDD en attendant les démarches du changement de statut qui se feront en parallèle?